



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

Avis de motion et présentation du projet de règlement Règlement 2018-04 modifiant le Règlement 2016-09 de tarification et de frais administratifs pour la fourniture de biens et de services

Avis de motion est donné par le conseiller Mario Jussaume qu'à une prochaine séance soit présenté pour adoption le *Règlement 2018-04 modifiant le Règlement 2016-09 de tarification et de frais administratifs pour la fourniture de biens et de services*.

Ce règlement a pour objet de modifier l'article 1.11 – *Élevages porcins - consultation publique tenue par la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville dans le cadre des articles 165.4.1 et suivants de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour y ajouter le recours à un consultant externe.

Le projet de règlement a été déposé et présenté au conseil lors de la séance du 3 avril 2018.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 4^e jour du mois d'avril 2018

Sylvie Chaput
Directrice générale et secrétaire-trésorière